



29/03/2024 / Clôturé depuis 2208 jours

Informations générales

Date de parution 31/01/2018	Date de clôture 13/03/2018
Localisation 161bis rue Saint-Maur, 75011 Paris Département : Paris (75)	Secteur d'activité Charpente

Acheteur public

VILLE DE PARIS

Adresse : 4 PL DE L HOTEL DE VILLE, 75004 PARIS

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Travaux de restauration du massif d'entrée de l'église Saint-Joseph-des-Nations 161bis rue Saint-Maur, 75011 Paris. Consultation en 6 lots juridiques Lot 1 Échafaudages, Dépollution, Maçonnerie, Pierre de Taille, Sculpture, Électricité, Protections anti-pigeons / Lot 2 Couverture, Paratonnerre / Lot 3 Charpente, Menuiserie Bois, Campanaire / Lot 4 Serrurerie / Lot 5 Vitraux / Lot 6 Décors, Laves émaillées, Dorure, Peinture

Cautionnement

Le versement de l'avance intervient à compter de la date à laquelle commence à courir le délai contractuel d'exécution, sous réserve de la production par le titulaire d'une garantie à première demande. Lorsque la constitution d'une garantie à première dem

Financement

Prestations financées par le budget d'investissement de la Ville de Paris (ressources propres). Les marchés issus des lots 1 et 6 sont traités à prix mixtes : d'une part à prix global et forfaitaire et d'autre part à bons de commande à prix unitaires. Les marchés issus des lots 2, 3, 4 et 5 sont traités à prix global et forfaitaire. Prix révisables. Règlement par virement au compte des titulaires. Le délai global de paiement prévu à l'article 183 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics est fixé à trente jours maximum. Sauf renoncement porté à l'Acte d'engagement, une avance est accordée au titulaire du marché. Le montant de cette avance est fixé à 15 % du montant initial, toutes taxes comprises, du lot. Ce montant n'est ni actualisé, ni révisé. Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur le montant du lot. Tout versement d'acompte s'effectue dans le cadre des dispositions prévues par la réglementation en vigueur sur la base des prestations réellement effectuées. La périodicité des acomptes est mensuelle.

Forme Juridique

Les opérateurs économiques peuvent se porter soumissionnaires individuellement ou sous forme de

groupement solidaire ou de groupement conjoint. Le pouvoir adjudicateur n'entend pas imposer de forme au groupement éventuel de l'attributaire. Cependant, pour l'exécution du marché, le mandataire du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Si le soumissionnaire retenu ne respecte pas cette dernière condition, il devra obligatoirement s'y conformer dans le cadre d'une mise au point avant la notification du marché. Il est interdit aux soumissionnaires de présenter, pour chaque lot, plusieurs offres en agissant à la fois :1 En qualité de soumissionnaires individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;2 En qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre d'une candidature en groupement, chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des documents et renseignements attestant de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières. L'appréciation des capacités du groupement est globale.

Situation Juridique

A l'appui de leur candidature, les soumissionnaires doivent obligatoirement produire les éléments suivants : l'imprimé DC1 (ou une lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants) comprenant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée. Dans ce cas les candidats veilleront à cocher la rubrique F1 du formulaire DC1 ; l'imprimé DC2 (ou Déclaration du soumissionnaire individuel ou du membre du groupement) comportant les renseignements et documents suivants aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du soumissionnaire :

Caractéristiques

L'église Saint-Joseph-des-Nations a été construite entre 1866 et 1878 par l'architecte Théodore BALLU. Elle est propriété de la Ville de Paris et est affectée au culte catholique. Dès la fin des années 1880, des désordres importants apparaissent au niveau de sa flèche et des chutes de pierres entraînent, quelques décennies seulement après la livraison définitive du chantier, une importante restauration du clocher. Plusieurs campagnes de restauration se succéderont avec plus ou moins de succès à la fin du XIXe et au cours du XXe siècle, et notamment la reconstruction complète de la flèche entre 1920 et 1923. La restauration du massif d'entrée de l'église Saint-Joseph traite donc de l'avant-porche et du clocher qui le surmonte ainsi que de sa flèche sommitale. Le clocher-porche se distingue du corps principal de l'église par l'élancement du clocher sommé d'une flèche en pierre culminant à plus de 50 m, axé sur un porche dont les trois travées devancent la nef et les bas-côtés de l'église. La nature des désordres constatés sur l'ensemble de la flèche en pierre est telle qu'une opération de démontage-remontage complet des maçonneries hautes est inévitable. Par ailleurs, les pierres de parement dans les niveaux inférieurs du massif d'entrée présentent des zones de desquamation importante et les façades comportent de nombreuses parties déjà réparées au ciment armé qui méritent d'être restaurées.

Conditions économiques et financières

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Conditions techniques

La liste des travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années, dans la limite de 10. Pour les candidats dans l'impossibilité, à raison de leur création récente, de produire la liste de références susmentionnée, il est demandé tout autre moyen de preuve, notamment l'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du soumissionnaire pendant la dernière année.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour VILLE DE PARIS	Marchés ouverts dans l'activité Charpente
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.